

Appel n°15 Liste d'attente

Les étudiants dont les noms ci-dessous, des différentes listes d'attentes sont convoqués à s'inscrire définitivement aux masters de la Faculté des Sciences de Meknès (guichet Master) **jusqu'au 16 octobre 2017 (dernier délai).**

1- Masters de Biologie

- **Master Bio-Informatique**
 - **Partie Biologie (aucune place libre)**
 - **Partie Informatique (aucune place libre)**

- **Master Protection des plantes et biotechnologie (aucune place libre)**

2- Masters de Géologie :

- **Master Dynamique terrestre et ressources minérales (aucune place libre)**
- **Master Géosciences Appliquées (aucune place libre)**

3- Master de Chimie :

- **Option 1 : Technologie des Matériaux et Applications (aucune place libre)**
- **Option 2 : Chimie Moléculaire et substances naturelles (aucune place libre)**
- **Option 3 : Chimie physique appliquée (aucune place libre)**

4- Masters de Physique :

- **Master Matériaux avancés et énergies renouvelables (aucune place libre)**
- **Master Physique des Matériaux et Instr. Et Mesures (aucune place libre)**

Classement	CNE	NOM	Prénom
7	1210921377	AKABOUCH	Issam

- **Master Techniques de rayonnement en physique médicale (aucune place libre)**



INSCRIPTION AU MASTER DE LA FACULTE DES SCIENCES DE MEKNES

L'inscription des étudiants de la liste d'attente aura lieu pendant les heures du travail

Les pièces à fournir sont :

- 1. Demande manuscrite d'inscription, adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences ;**
- 2. Curriculum Vitae ;**
- 3. L'Original du Diplôme de Baccalauréat ;**
- 4. L'Original du Diplôme de la licence fondamentale ou équivalent (pour les nouveaux licenciés 2017, l'original de l'attestation de réussite de la licence est obligatoire. **L'inscription ne sera définitive qu'après dépôt du diplôme de la licence**) ;**
- 5. Une copie conforme à l'original des diplômes suivants : Baccalauréat, DEUG ou équivalent, Licence ou équivalent ;**
- 6. Un extrait d'acte de naissance ;**
- 7. Une copie conforme de la carte d'identité Nationale ;**
- 8. Attestation de non travail (ou attestation sur l'Honneur) ou attestation de travail pour les fonctionnaires ;**
- 9. Quatre (04) photos d'identité récentes.**